



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LP120002510

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Journalisme (presse, radio, télévision, multimédia)

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle vise à spécialiser dans un des trois médias (presse écrite, radio ou télévision) des étudiants initialement formés au journalisme. Elle approfondit leurs connaissances universitaires et renforce leurs compétences en multimédia, leur maîtrise des genres journalistiques, des méthodes d'investigation et des logiciels dédiés. Les métiers visés sont ceux de journaliste et des professions connexes, quelque soit le média concerné. La formation est localisée à l'institut universitaire de technologie de Tours (IUT), en partenariat avec France Bleu Touraine et TV Tours.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	33
Taux de réussite	99 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	78 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	59 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 1 enquête à 6 mois de l'établissement	de 92 % à 94 % 92 %

Bilan de l'évaluation

- **Appréciation globale :**

La licence est une formation adaptée aux besoins professionnels. Le partenariat professionnel est solide et de haut niveau. C'est une formation de qualité qui permet aux étudiants de réaliser leur année d'études à l'étranger dans dix pays différents. Les enseignements sont bien structurés et répondent aux besoins d'approfondissement et de spécialisation utiles à l'exercice professionnel. Le volume horaire par étudiant est cependant relativement limité et les conséquences de la logique de spécialisation qui est développée sont de conférer à la formation un caractère tubulaire, de sembler procéder d'une logique de poursuite d'études pour les diplômés de l'IUT de Tours, donc d'isolement relatif vis-à-vis des autres formations. Cependant, la licence compte un public varié en apprentissage, en formation continue et en validation des acquis et de l'expérience (VAE).

L'insertion professionnelle relatée par les enquêtes est excellente, tant en termes de taux que d'accès aux métiers visés. Cependant, les taux de répondants aux enquêtes ne sont pas indiqués et sont manifestement faibles eu égard aux précisions sur les emplois occupés. De plus, une seule enquête de suivi des étudiants de l'établissement est fournie. Il en ressort que l'exploitation des données d'insertion et que le suivi des étudiants, restent très largement perfectibles.

- Points forts :
 - L'adéquation aux besoins professionnels.
 - Des partenariats professionnels de haut niveau.
 - La qualité des dispositifs pédagogiques.
 - L'excellent taux de réussite.
 - La diversification des publics par l'apprentissage, la formation continue et la VAE.

- Points faibles :
 - Pas d'auto-évaluation.
 - L'insuffisance d'informations disponibles sur l'insertion.
 - Le faible volume horaire par étudiant.
 - Le caractère tubulaire.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait d'ouvrir la formation à d'autres publics que ceux issus de l'IUT. Une maquette plus étoffée, comportant un module préparatoire, des enseignements différenciés suivant le public pourrait permettre d'atteindre l'objectif de la spécialisation pour des non-titulaires du DUT « Journalisme ». Il semble également possible de viser, grâce aux partenariats existants, des effectifs plus élevés à l'apprentissage. Par ailleurs, il devrait être recherché à améliorer la qualité de l'information concernant l'insertion professionnelle et l'analyser, et veiller à réaliser un meilleur suivi des diplômés.

De manière plus générale, l'auto-évaluation devrait être conduite en conseil de perfectionnement pour faire évoluer la formation. La spécialité devrait enfin se mettre en conformité avec la réglementation qui stipule que le rapport des coefficients entre les unités d'enseignements se situe dans un rapport de un à trois.